

Influences des institutions traditionnelles sur les rôles de l'homme et de la femme dans la société

Aliti Vunisea¹

Compte tenu de l'importance croissante accordée aux méthodes participatives de gestion des ressources marines, à la gestion communautaire et à la participation de toutes les parties prenantes, il est aujourd'hui nécessaire d'examiner les rôles des hommes et des femmes dans les sociétés insulaires océaniques et de comprendre de quelle façon les institutions, et leurs conventions, dictent et influencent le mode de vie des populations. Dans la plupart des pays océaniques, les populations vivent dans des communautés définies par différents niveaux de regroupement (exemple : ménage, famille élargie ou clan, district et province). Ces groupes sont, dans la plupart des cas, régis par les us et coutumes de plusieurs institutions. Le terme "institution" peut désigner des institutions traditionnelles, coutumières et religieuses ou les acteurs du marché.

Dans nombre de sociétés insulaires océaniques, par exemple en Mélanésie, les rôles sont depuis toujours définis par la coutume et la division du travail entre hommes et femmes est nette. Les femmes s'occupent des tâches ménagères, de l'éducation des enfants et de la recherche de nourriture, alors que les hommes participent aux tâches plus difficiles sur le plan physique ou jugées plus dures, telles que l'abattage des arbres, le défrichage de la brousse pour y faire des jardins et la fourniture de denrées alimentaires de base. Les hommes pêchent généralement du côté des récifs, alors que les femmes pêchent principalement dans les zones côtières. La pêche et la recherche de nourriture continuent de suivre cette répartition dans de nombreux villages ruraux de Mélanésie (par exemple, aux Îles Fidji et aux Îles Salomon). Toutefois, les rôles habituellement attribués aux hommes et aux femmes sont en train de changer dans les communautés situées à la périphérie des zones urbaines et là où les femmes ont un emploi rémunéré. Les institutions traditionnelles peuvent ainsi définir les domaines de travail et les attentes des hommes et des femmes dans leurs sociétés.

Dans les pays polynésiens, les rôles sociétaux sont également délimités, mais on retrouve un certain chevauchement dans les tâches dites ménagères des hommes et des femmes au sein du foyer, les hommes préparant volontiers les repas pour les rassemblements communautaires et les repas familiaux du dimanche. Au Samoa, les hommes se chargent habituellement de cuisiner tous les repas avec

des invités ou en marge de grandes manifestations communautaires. En Micronésie, les rôles des femmes et des hommes sont clairement établis et sont assez proches des rôles polynésiens : les hommes se consacrent aux activités plus physiques, mais s'occupent également de certaines tâches traditionnellement réservées aux femmes au sein du foyer. Dans les îles périphériques des Îles Marshall, les femmes s'adonnent principalement à l'artisanat et au ramassage de coquillages d'ornement pour leurs objets, tandis que les hommes pratiquent la collecte d'invertébrés pour subvenir aux besoins alimentaires quotidiens de leur famille.

Là où l'économie de marché s'est installée et les femmes ont un emploi rémunéré, une nouvelle division du travail au sein du ménage fait son apparition. Si d'aucuns pourront alléguer que ces changements sont marginaux, voire quasiment nuls, dans de nombreux milieux ruraux, il est important de reconnaître que ces transformations existent, tout comme les obstacles au changement. Dans ce cas, les institutions peuvent inciter soit au changement, soit faire barrière lorsque les idéaux et les protocoles traditionnels sont respectés à la lettre au sein de la communauté.

Avec l'avènement de la modernisation, l'enseignement et le contact avec les cultures occidentales, les obstacles à la parité entre hommes et femmes dans de nombreux milieux s'effritent, et il est intéressant de s'attacher à l'influence qu'exercent les institutions communautaires sur les rôles sociétaux actuellement impartis aux hommes et aux femmes. Lorsque c'est la femme qui occupe un emploi rémunéré, c'est l'homme qui prend la relève des tâches ménagères. Ces nouveaux rôles sont habituellement acceptés au sein du ménage, mais la plupart du temps, ils sont décriés par la communauté dans son ensemble. Les rôles traditionnels sont, le plus souvent, considérés comme la norme en raison de la place importante qu'occupent les institutions traditionnelles et religieuses dans la société. Il n'est pas rare, dans certaines communautés, de voir une femme rejetée par les femmes de son entourage car elle a dépassé le cadre normal de participation et de comportement de la femme tel que défini par les institutions traditionnelles et religieuses.

Les institutions traditionnelles associent généralement une éthique coutumière solide au maintien des compor-

1. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ; Courriel : alitiv@spc.int

tements des hommes et des femmes dans les sphères définies par la coutume. En plus d'assumer de nouveaux rôles (comme la vente de poissons et fruits de mer), les femmes doivent toujours vaquer à leurs tâches ménagères. En l'occurrence, la pêche est alors considérée comme une extension du rôle ménager ou de soin de la femme. En conséquence, de nombreuses femmes mènent une double vie. Dans ce cas particulier, les attentes et exigences définies par la coutume déterminent clairement ce que la femme peut et ne peut pas faire. Dans certains cas, une femme se montrera très forte et indépendante dans un contexte totalement étranger à sa communauté, tel que son lieu de travail, mais devra se plier aux normes sociétales qu'on attend d'elle et tenir cette place lorsqu'elle est de retour dans la communauté ou qu'elle participe à des activités communautaires. Dans les milieux périurbains où nombre de femmes travaillent, les hommes et les femmes partagent parfois le travail à la maison. Dans ces cas, les femmes ont commencé à s'émanciper de diverses façons et jouissent notamment d'un statut différent en dehors de leur foyer, ont la capacité d'interagir et de travailler avec d'autres femmes, et leur contact avec le monde extérieur leur permet de prendre des décisions plus éclairées sur l'avenir de leur famille.

Dans les sociétés patrilinéaires, comme on en retrouve dans certaines régions des Îles Fidji, à Malaita et dans d'autres parties des Îles Salomon, les femmes sont de simples usufruitières des ressources marines dans la communauté de leur époux, car la propriété foncière n'est transmise qu'à la descendance masculine. Cette fois, les institutions traditionnelles déterminent le régime de propriété des ressources terrestres et marines, ainsi que l'accès à ces ressources et leur exploitation. Lorsque les femmes ont acquis un statut social supérieur par leur mariage, ce statut leur est retiré à la mort de leur époux. Le fait que les femmes ne soient pas propriétaires des ressources ou ne puissent pas y accéder a un impact direct sur la prise de décision en matière de développement et de gestion de la pêche. Bien que les femmes possèdent souvent des savoirs et des compétences uniques en ce qui concerne l'exploitation des zones du littoral, elles ne disposent d'aucun pouvoir reconnu qui leur serait nécessaire pour participer à la prise de décision. Néanmoins, il existe des exceptions à la règle. Ainsi, les femmes mélanésiennes, filles de chefs coutumiers, se voient accorder le même respect et la même autorité que les membres masculins de leur famille. Par conséquent, même dans les sociétés mélanésiennes les plus traditionnelles, les femmes de la lignée du chef peuvent occuper des postes de pouvoir.

Les institutions et l'éthique religieuses exercent, elles aussi, une influence sur les rôles masculins et féminins dans un grand nombre de pays insulaires océaniques, l'Église étant d'ailleurs l'un des principaux acteurs du changement. L'Église et la religion sont un mode de vie en Océanie, de sorte que tout enseignement de l'Église fait habituellement office de parole d'évangile pour les communautés. Nombre de femmes sont encore cantonnées aux rôles traditionnels, ou sont tenues d'assumer à la fois une fonction moderne

sur leur lieu de travail et une fonction ménagère définie par la coutume à la maison. La religion établit clairement les tâches et les modes de comportement féminins, acceptés le plus souvent sans poser de questions et suivis diligemment du fait qu'ils émanent d'institutions religieuses. L'influence des institutions religieuses est aussi patente dans la distribution des ressources et la gestion des finances des ménages. Certaines familles préféreront renoncer à l'éducation de leurs enfants et à d'autres besoins urgents pour respecter leurs obligations et engagements religieux. Dans ce qui semble un bouleversement évident du pouvoir au sein des communautés, les dignitaires religieux s'emparent dans certains cas de l'autorité des chefs traditionnels. C'est ce qui se passe au Samoa et aux Îles Fidji, où dans certains endroits, les pasteurs et les représentants de l'Église ont un statut social supérieur à celui des chefs traditionnels. Lorsque les institutions traditionnelles sont absentes d'une communauté, ce sont les groupes religieux qui reprennent à leur compte les activités communautaires. Pour ce qui est de la gestion des ressources marines, les institutions religieuses sont l'un des vecteurs d'éducation de la population.

Les conventions et normes sociales associées à ces institutions influent aussi sur les modalités de la pêche au sein des villages. Les obligations traditionnelles, appelées *oga* à Fidji, font partie intégrante des obligations culturelles quotidiennes des Fidjiens. Dans le cadre des *oga*, les gens sont tenus de donner ou d'acheter des biens adaptés à l'occasion, ou dans la plupart des milieux ruraux côtiers, de telles cérémonies supposent de vastes activités de pêche. Au Samoa, le *falavelave* est une obligation traditionnelle très similaire : il s'agit d'une cérémonie où chacun devra apporter sa contribution. Les *falavelave* comprennent généralement les mariages, les funérailles et le perçage des oreilles, comme à Niue et aux Îles Cook.

Dans le contexte de la pêche, les acteurs du marché peuvent englober les associations de pêcheurs, les intermédiaires, les exportateurs et les acheteurs. Quoique petits et presque invisibles à l'échelon d'une communauté, ces groupes ont une influence considérable sur les pratiques de pêche et les espèces pêchées. La pêche de l'holothurie, du troca et du poisson vivant de récif et la collecte de coraux sont presque toujours dictées par des entités externes. Les exportateurs, les groupes d'acheteurs et les intermédiaires fixent les prix et choisissent les espèces les plus lucratives sur le marché. Pour répondre à ces demandes, les pêcheurs des communautés changent les espèces qu'ils ciblent, leurs pratiques de pêche et l'intensité de la pêche. La demande débouche parfois sur une pêche intense pendant certaines périodes, les pêcheurs modifiant leurs pratiques de pêche et se centrant sur la demande du marché. Dans de nombreux pays du Pacifique, ce sont les propriétaires coutumiers qui octroient les accès aux ressources marines. Les acheteurs et les exportateurs se mettent alors directement en rapport avec les propriétaires des ressources et passent outre le Service des pêches ou l'autorité compétente en matière d'exploitation durable des ressources marines.

Les acteurs du marché et la demande qu'ils imposent aux pêcheurs à l'échelon de la communauté déclenchent une modification des rôles au sein des communautés de pêcheurs. Lorsqu'une espèce donnée est demandée, tant les hommes que les femmes peuvent participer à la pêche et à la vente des produits. Par exemple, hommes et femmes sont aujourd'hui plus nombreux à participer à la filière de la bêche-de-mer. Dans d'autres situations, les hommes se chargent des activités de pêche à visée commerciale et laissent les femmes pêcher les produits qui seront consommés à la maison (toutefois, dans certains cas, ce sont les femmes qui pratiquent la pêche commerciale).

Au fil du temps, les objectifs et la place plus ou moins dominante de toutes ces institutions dans la société ont changé. Si la participation des communautés au développement et à la gestion de la pêche moderne est importante, il importe également de tenir compte de ces institutions et de leurs fonctions et influences dans la société. Dans tout milieu communautaire traditionnel, il convient de travailler avec au moins une de ces institutions.

Que cela signifie-t-il pour la gestion des ressources marines ? Lorsque l'on cherche à recenser les différents interlocuteurs pour les besoins d'un projet, il faut également répertorier et classer les institutions concernées. Vu que les Océaniens s'identifient beaucoup à certaines institutions, il est nécessaire de travailler avec elles au moment d'appliquer des mesures de gestion des ressources marines.

Une autre question importante est en jeu : comment déterminer la marge de manœuvre que l'on peut laisser à une institution pour influencer sur les interventions de développement et de gestion de la pêche à l'échelon communautaire ? Les institutions religieuses exercent une forte influence sur les groupes d'hommes, de femmes et de jeunes, supplantant parfois les institutions traditionnelles. Dans d'autres cas, à l'arrivée de nouveaux groupes confessionnels dans une communauté rurale, les conflits internes sont fréquents. Certains s'éloigneront alors des savoirs, des compétences et des liens traditionnels. Il en résultera la formation de nouveaux groupes au sein de la communauté, et les institutions traditionnelles et les rôles définis par la tradition déborderont sur les nouveaux groupes religieux.

Pour que la gestion des ressources marines soit fructueuse, il est nécessaire de recenser les institutions occupant une place au sein d'une communauté et faire participer au mieux ces institutions dans le meilleur intérêt des ressources. Ces institutions sont également un excellent intermédiaire entre les membres des communautés et les partenaires externes. De la même façon, il convient de s'efforcer de mener des campagnes de promotion du milieu marin dans le but de sensibiliser les communautés, mais surtout ceux qui sont à la tête d'institutions régissant les ressources marines.